

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Informations générales

Les informations communiquées sur le site sont présentées à titre indicatif. Elles ne prétendent aucunement à l'exhaustivité. Malgré les mises à jour du contenu du site, le CH Eure-Seine ne peut être tenue pour responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication.

Notre offre de formation est mise à jour en permanence sur le site.

Inscriptions

L'inscription se fait auprès de notre secrétariat (au plus tard J-5 avant la formation et exceptionnellement jusqu'à J-1 selon les disponibilités).

Pour les personnels du CH Eure-Seine, le délai d'accès est à déterminer selon les disponibilités de l'établissement et du (des) formateur(s).

Toute inscription précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation en renvoyant le bulletin par mail ou courrier. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Si le total d'inscriptions dépasse le nombre autorisé, un report est enregistré sur la prochaine session ou en liste complémentaire s'il n'y a pas de report possible sur une session ultérieure.

Le CESU 27 procède à la vérification des prérequis s'il y en a, avant l'inscription définitive. Un mail de confirmation d'inscription, de proposition de report ou d'enregistrement en liste complémentaire est envoyé à l'issue de chaque demande.

Documents contractuels

Deux semaines au plus tard, avant le début de la formation :

- La convention de formation, le programme, la convocation et le règlement intérieur sont adressés aux stagiaires via leur établissement,
- Un contrat de formation et les mêmes pièces sont envoyés aux participants à titre individuel ou aux personnes exerçant dans le secteur libéral.

Les dates, horaires et lieu sont précisés sur la convocation (un plan d'accès est joint).

Evaluation

A l'issue de la formation, la satisfaction des participants est évaluée via un questionnaire de satisfaction individuel à chaud, un tour de table est également effectué par le ou les formateur(s). Il permet d'évaluer l'atteinte des objectifs, le programme de la formation et les modalités pédagogiques. Puis une évaluation est adressée aux commanditaires pour une évaluation à distance de la formation et de ses conditions d'accès.

Attestation de présence

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un exemplaire est envoyé à l'établissement pour les formations des personnels du CH Eure Seine.

Facturation

A l'issue de la formation, un avis des sommes à payer, émis par la Trésorerie Principale du CH Eure-Seine est adressé à l'établissement ou au particulier en cas d'inscription individuelle. Les tarifs indiqués sont TTC.

Le déjeuner peut être pris en commun au tarif de 9 € (tarif 2021). Montant à régler auprès de la secrétaire le jour de la formation.

Annulation- Remplacement – Report

Vous avez la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit et à la condition qu'il remplisse les prérequis.

En cas d'annulation de la formation par l'établissement (ou le stagiaire pour une inscription à titre individuel) :

- Moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation, 25 % du montant total de celle-ci est dû,
- Moins de 2 jours calendaires avant le début de la formation, 100% du montant est dû,
- Toute formation interrompue est entièrement facturée.

Le CH Eure-Seine se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Le CH Eure-Seine se réserve le droit de reporter la formation, d'adapter le contenu de son programme ou de remplacer un formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le stagiaire et le CESU 27 ne peuvent être tenus responsables de la non- exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle.

Protection de données personnelles

En utilisant votre messagerie, vous communiquez votre adresse électronique. Elle ne sera pas utilisée à des fins commerciales. Vous pouvez à tout moment demander, par courrier électronique ou par lettre, de ne plus figurer dans nos fichiers de contact. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès du CESU 27.